3. ACCÈS AU MODULE

- Droits utilisateurs

Droits utilisateurs

Le module déclare un seul droit, visible dans la fiche de chaque utilisateur ou groupe, onglet **« Permissions »** :

- **« Utiliser ZenFusion Maps »**.

Ce droit est accordé par défaut aux administrateurs. Pour un utilisateur standard, il se coche dans sa fiche (*Accueil > Utilisateurs & Groupes > fiche de l'utilisateur > onglet Permissions > section ZenFusion Maps*).

Remarque importante : dans la version actuelle du module, ce droit est déclaré mais n'est pas contrôlé à l'affichage. Le lien Google Maps est donc visible par tout utilisateur autorisé à consulter la fiche Tiers, Contact ou Adhérent, qu'il possède ou non ce droit. La visibilité de l'adresse reste gouvernée par les droits habituels de Dolibarr sur ces fiches.